



COMMUNIQUE DE PRESSE

La direction de l'hôpital H. Mondor veut passer en force une charte de bloc contre l'avis des représentants des personnels mais surtout sans tenir compte des revendications des professionnels.

Ce texte, censé établir les règles de fonctionnement d'un secteur central de l'établissement, modifie les organisations de travail et plus précisément les temps de présence journalière des salariés pour partie en sous effectif et déjà pressurés.

Depuis maintenant 6 mois, la direction se cache derrière une série de réunions où elle entend plus qu'elle n'écoute, où elle note plus qu'elle ne retient, pour justifier sans vergogne d'un dialogue social et parfois même d'une négociation.

Pourtant, 2 jours de grève, une trentaine de procédures disciplinaires, une série d'entretiens où la souffrance au travail, le mépris ont perlés, auraient dû si ce n'est changer la donne, pour le moins ouvrir les yeux d'une direction assurément éloignée des réalités de terrain.

Le cadre législatif impose à la direction de représenter en CTEL une charte modifiée. La direction n'en a que faire.

Par son attitude, elle méprise les règles même du dialogue social s'arc-boutant dans sa seule logique de casse du service publique.

Malgré la volonté affichée du président de la république de prôner le dialogue social, la direction du groupe s'en moque et continue d'appliquer « sa » vision ; Mépris, diktat, sanctions....

Nous constatons amèrement que non seulement le changement n'est pas pour maintenant mais que le dialogue non plus.

Nous ne manquerons pas à ce titre d'interpeller les élus politiques de notre région sur ces pratiques issues d'un autre temps.

Parce que aveugle et sourde la direction nous amène dans le mur, il est de l'intérêt général de le dénoncer.

Créteil, le 5 octobre 2012

Pour tout contact

Local CGT : 01 49 81 22 78/ Christophe PIN : 06 20 85 63 72

Local SUD Santé : 01 49 81 22 89/ Olivier YOUINOU : 06 62 32 88 07